

Open Student Information System

Manuel de l'utilisateur-trice

Encodage des notes finales d'examens Version du 23 mai 2017

INT	TRODUCTION	4
1.	INTERFACE D'ACCUEIL DU SYSTÈME OSIS	4
2.	NAVIGATION DANS LE SYSTÈME OSIS	5
ΕN	CODAGE DES NOTES FINALES D'EXAMENS	6
1.	Types d'utilisateur·trice·s	6
2.	INTERFACE D'ACCUEIL POUR L'ENCODAGE DES NOTES	7
2.1	LOUTIL DE RECHERCHE DE L'ENSEIGNANT·E	8
2.2	OUTILS DE RECHERCHE DU OU DE LA GESTIONNAIRE DE PROGRAMME	9
	L'ENCODAGE EN LIGNE	
	L'UTILISATEUR·TRICE DE TYPE ENSEIGNANT·E	
	Plusieurs enseignant·e·s associé·e·s à une unité d'enseignement	
	L'UTILISATEUR·TRICE DE TYPE GESTIONNAIRE DE PROGRAMME	
	LA FONCTION DE DOUBLE ENCODAGE	
	L'ENCODAGE PAPIER	
	L'ENCODAGE PAR IMPORTATION DE NOTES CONTENUES DANS UN FICHIER EXCEL	
	SOUMISSION DE L'ENCODAGE ET E-MAIL DE CONFIRMATION À L'ENSEIGNANT·E	
	OUTILS SPÉCIFIQUES AU RÔLE DE GESTIONNAIRE FACULTAIRE	
	DDIFICATION DES COORDONNÉES D'UNE ENTITÉ ADMINISTRATIVE D'UN PROGRAMME	
	FINITION DES ÉCHÉANCES POUR LES SESSIONS DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE EN COURS	
	TRIBUTION DU RÔLE DE GESTIONNAIRE À UN·E UTILISATEUR·TRICE	
Ат٦	TRIBUTION DU RÔLE DE RESPONSABLE DE NOTES POUR UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	27

Introduction

OSIS signifie Open Student Information System (système de code ouvert d'information sur les étudiants). Il s'agit d'une application conçue pour gérer les activités de base des institutions d'enseignement supérieur telles que les universités, facultés, instituts et hautes écoles. Les fonctions principales sont l'administration des étudiants, des enseignants, des cours et des programmes.

Pour travailler dans OSIS, il est préférable d'utiliser le navigateur Firefox de Mozilla.

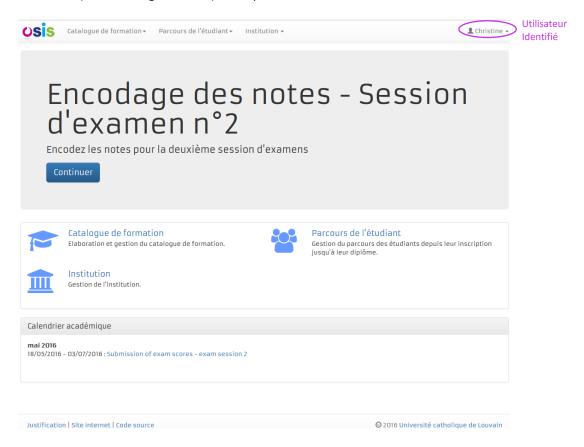
Le recours au VPN (gratuit) de l'UCL est nécessaire pour pouvoir travailler dans OSIS depuis un ordinateur qui n'est pas sur le réseau de l'UCL.

Ce manuel vise à présenter les fonctionnalités d'OSIS qui concernent l'encodage des notes d'examen. Cependant, si vous rencontrez des difficultés auxquelles ce manuel ne permet pas de répondre, un formulaire de demande d'aide est disponible sur le site du projet OSIS, après identification : www.uclouvain.be/osis

Les manuels présentant les autres fonctionnalités d'OSIS sont disponibles sur le site du projet.

1. Interface d'accueil du système OSIS

Après identification (identifiant global UCL), OSIS présente son interface d'accueil.



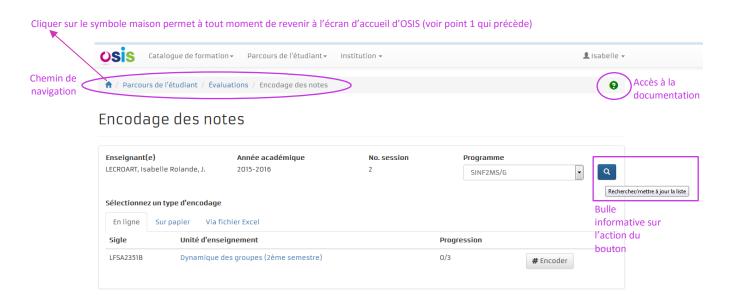
2. Navigation dans le système OSIS

Lors de la navigation dans le système OSIS, le chemin parcouru est affiché et permet par exemple de remonter à un niveau supérieur. Selon la saisie d'écran ci-dessous, à partir de la page d'accueil (icône d'une maison), l'utilisateur·trice a cliqué sur « Parcours de l'étudiant », puis sur « Évaluations » et sur « Encodage des notes » (interface actuellement affichée). En cliquant sur l'un de ces éléments du chemin de navigation, l'utilisateur·trice peut remonter à l'écran d'un niveau supérieur.

La navigation peut également se faire via la barre d'accès rapide. En cliquant sur un élément, la liste de ses sous-menus permet d'accéder directement à la fonctionnalité souhaitée.

Lorsque l'utilisateur·trice positionne le curseur de la souris sur un bouton quelques secondes sans cliquer, une bulle informative explique l'action du bouton.

Par ailleurs, il est possible d'accéder à la documentation en ligne à tout moment.



Encodage des notes finales d'examens

1. Types d'utilisateur trice s

Deux types d'utilisateur·trice·s sont autorisé·e·s à encoder des notes dans le système : le ou la gestionnaire de programme et l'enseignant·e. Lors de l'authentification dans l'application OSIS, le système identifie le type d'utilisateur·trice et présente les menus et les options adaptés en fonction du profil d'utilisateur·trice connecté·e.

Un·e enseignant·e dispose des accès aux notes des unités d'enseignement qui lui ont été attribuées. Lorsqu'une unité d'enseignement concerne plusieurs enseignants, il y a toujours <u>un ou une</u> responsable des notes : le ou la coordinateur·trice en cas d'équipe pédagogique encodée comme telle ou la première personne dans l'ordre alphabétique des noms de famille des enseignants associés à cet enseignement dans le cas d'une unité d'enseignement sans coordinateur·trice (voir section 3.2). Le ou la responsable des notes a accès à des menus et boutons supplémentaires liés à ce rôle. Sa responsabilité spécifique est de « Soumettre » les notes une fois qu'il ou elle considère qu'elles sont vérifiées et valides. Dès qu'il ou elle clique sur le bouton « Soumettre », les notes sont transmises au secrétariat ou administration facultaire et, dès lors, il ou elle (ainsi que ses collègues) perd la possibilité de modifier l'encodage : seul le secrétariat ou l'administration facultaire peut modifier une note « soumise ».

Pour chaque programme, le ou la Directeur-trice Administratif-ve de Faculté (DAF) désigne un-e ou plusieurs gestionnaires. Ces personnes désignées disposent des accès aux notes d'un ou de plusieurs programmes dans le système OSIS.

IMPORTANT

Tant que le programme n'a pas été délibéré et jusqu'à la veille du jour de la délibération, le ou la gestionnaire de programme peut encoder/modifier les notes dans l'interface d'encodage des notes de OSIS.

Passé 00h01 du jour de la délibération (ou en dehors des sessions en cours), il ou elle n'a plus accès à l'interface OSIS. Il ou elle doit passer par EPC (dossier étudiant) pour modifier ou encoder la note d'un ou d'une étudiant·e.

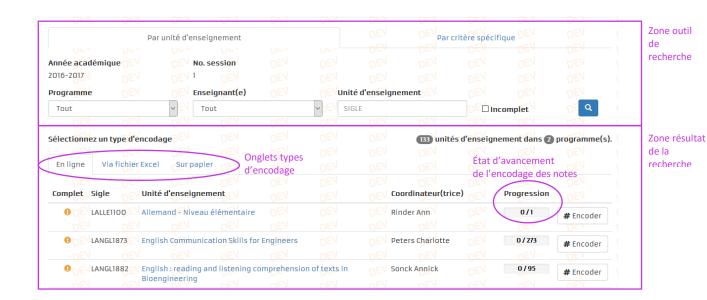
IMPORTANT

Le ou la gestionnaire de programme doit déterminer une « Date de fin » (date et heure) limite pour l'encodage des notes par les enseignant·e·s. Cette date est affichée sur tous les documents et interfaces d'encodage des notes présentées aux enseignants afin de lui rappeler l'échéance. Pour l'instant, cette date s'encode dans EPC.

2. Interface d'accueil pour l'encodage des notes

Après identification sur OSIS, l'utilisateur·trice accède à l'interface d'encodage des notes par les menus suivants : « Parcours de l'étudiant » / « Évaluation » / « Encodage des notes ». L'interface d'encodage des notes présente alors la liste des sigles des unités d'enseignement gérées par l'utilisateur·trice connecté·e.

Pour chaque unité d'enseignement, la « Progression » indique le nombre de notes qui sont déjà sauvegardées et soumises dans OSIS par rapport au nombre total de notes d'examen attendues.



L'encodage des notes finales d'examen est réalisé principalement lors des 3 sessions d'examen :

- Session 1 : examens organisés en janvier ;
- Session 2 : examens organisés en juin ;
- Session 3 : examens organisés en septembre.

Le processus d'encodage des notes finales d'examen géré par OSIS comprend 3 voies principales :

- L'encodage papier (comme par le passé);
- L'encodage en ligne;
- L'encodage par importation de notes contenues dans un fichier Excel.

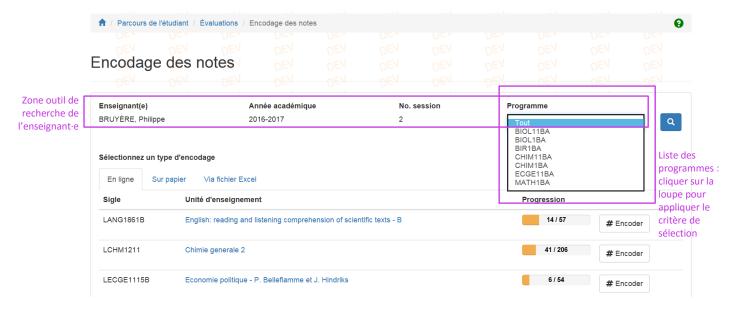
Le choix de l'une ou l'autre de ces voies est laissé à l'appréciation des enseignant·e·s et des gestionnaires de programme.

Les principales étapes pour l'encodage des notes d'une unité d'enseignement sont les suivantes :

- Sélectionner un onglet selon le type d'encodage souhaité;
- Sélectionner une unité d'enseignement ;
- Sélectionner le bouton « Encoder ».

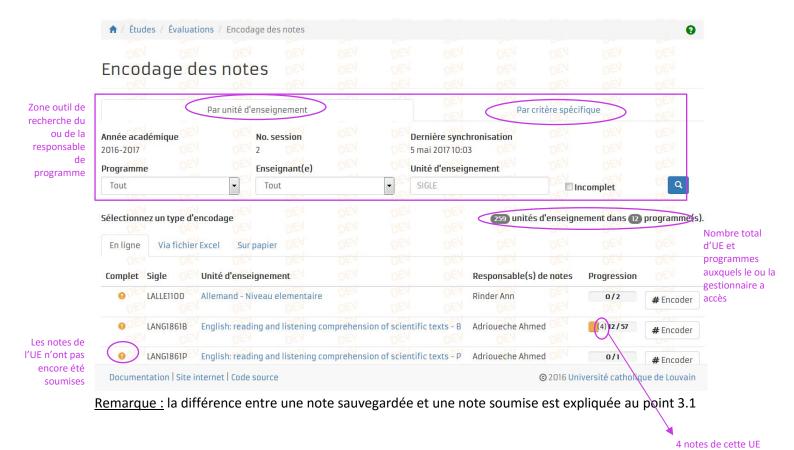
2.1 Outil de recherche de l'enseignant·e

L'enseignant e a la possibilité de limiter l'affichage aux unités d'enseignement (UE) d'un programme particulier en le sélectionnant dans l'outil de recherche « Programme » (ne pas oublier de cliquer sur la loupe).



2.2 Outils de recherche du ou de la gestionnaire de programme

Le ou la gestionnaire de programme peut sélectionner les informations à afficher selon deux méthodes de recherche : via l'onglet « Par unité d'enseignement » ou via l'onglet « Par critère spécifique ». Au clic sur la loupe, la sélection s'opère uniquement parmi les programmes que le ou la gestionnaire a dans ses attributions.



ont été sauvegardées mais pas encore soumises

Outil de recherche par unité d'enseignement

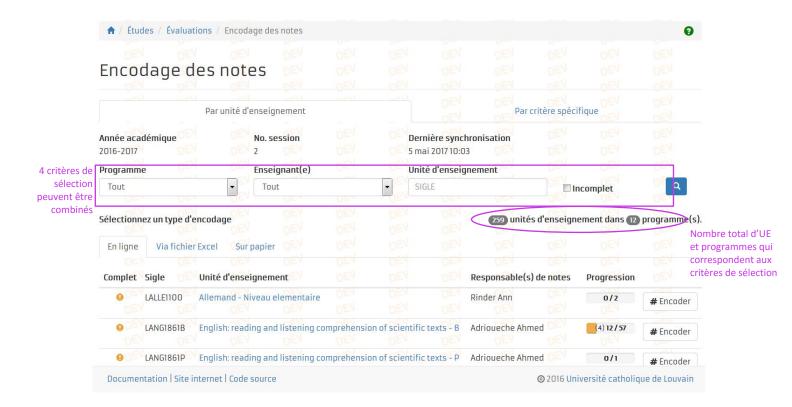
Le ou la gestionnaire de programme peut <u>sélectionner les unités d'enseignement</u> à afficher selon quatre critères cumulables :

- Un programme spécifique ;
- Un ou une enseignant · e en particulier ;
- Un sigle d'une unité d'enseignement ;
- Les unités d'enseignement pour lesquelles les notes ont été soumises ou non (case « Incomplet » à cocher ou non).

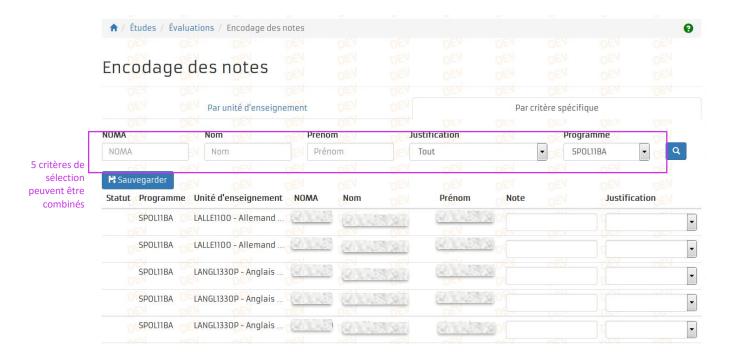
La sélection des unités d'enseignement s'opère uniquement parmi les programmes que le ou la gestionnaire a dans ses attributions.

Lorsque le ou la gestionnaire de programme ne sélectionne aucun critère particulier, l'ensemble des unités d'enseignement est affiché.

Lorsque le ou la gestionnaire de programme sélectionne 1 à 4 critère·s particulier·s et clique sur la loupe, seules les unités d'enseignement correspondantes sont affichées.



Outil de recherche par critère spécifique



Le ou la gestionnaire de programme peut <u>sélectionner la liste des étudiants</u> à afficher selon cinq critères cumulables :

- Un NOMA;
- Un nom d'étudiant ;
- Un prénom d'étudiant ;
- Un type de justification d'absence de note;
- Un programme d'étude.

La sélection s'opère uniquement parmi les programmes que le ou la gestionnaire a dans ses attributions.

Lorsque le ou la gestionnaire de programme ne sélectionne aucun critère particulier, l'ensemble des unités d'enseignement est affiché.

Lorsque le ou la gestionnaire de programme sélectionne 1 à 5 critère·s particulier·s et clique sur la loupe, seules les étudiants correspondants sont affichés.

3. L'encodage en ligne

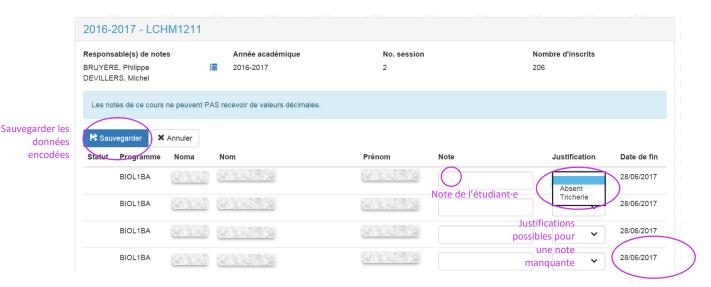
L'utilisateur·trice (enseignant·e de l'unité d'enseignement ou gestionnaire de programme) peut encoder les notes en ligne, c'est-à-dire via un navigateur web récent, sous Windows ou Mac. Pour cela, l'utilisateur·trice passe par par les menus suivants: « Parcours de l'étudiant » / « Évaluation » / « Encodage des notes ». L'utilisateur·trice choisit l'onglet « En ligne » et sélectionne une unité d'enseignement puis le bouton « Encoder ».

Une capsule de démonstration et disponible sur le site http://uclouvain.be/osis, dans la section dédiée à l'encodage des notes.

Lors de l'encodage en ligne, la touche « Enter » permet de passer d'un champ à l'autre dans la colonne des notes. La touche « Tabulation » remplit également cette fonction.

IMPORTANT

Il est déconseillé d'utiliser les flèches de direction lors de l'encodage en ligne car celles-ci ont pour effet de diminuer ou augmenter la note dans le champ actif.



Echéances de remise des points

Le fond de couleur de la liste change pour différencier les programmes. Les étudiants pour lesquels déterminées par la date limite d'encodage est atteinte/dépassée apparaîtront sur fond gris, un petit cadenas en tête de ligne rappelle cet état.

3.1 L'utilisateur trice de type enseignant e

L'enseignant e peut encoder les notes en une ou plusieurs fois. Pour éviter des erreurs, l'enseignant e est invité e soit à imprimer la liste des notes afin de les vérifier à nouveau en fin d'encodage, soit à utiliser la fonction de double encodage (voir le point 3.4 La fonction de double encodage).

IMPORTANT

En cours d'encodage, l'enseignant·e veille à sauvegarder régulièrement les notes introduites dans OSIS, c'est-à-dire par exemple toutes les 5 minutes. En fin d'encodage également, il ou elle sauvegarde celles-ci. Cela lui permet de retrouver les notes encodées lors de sa prochaine connexion sur OSIS. Cependant, à ce stade, c'est-à-dire tant que les notes n'ont pas été soumises, les notes sont visibles uniquement par l'enseignant·e (ou ses collègues pour cette unité d'enseignement) mais pas encore par les gestionnaires de programme.

IMPORTANT

Deux étapes sont à distinguer pour les utilisateurs trices de type enseignant es : **sauvegarder et soumettre**. En effet, dans leur cas, sauvegarder les notes n'équivaut pas à les soumettre.

L'enseignant e peut sauvegarder son encodage en plusieurs fois, à des moments distincts. La note d'un étudiant est considérée comme complétée lorsqu'un chiffre a été indiqué dans la colonne « Note » ou lorsqu'une justification a été introduite. Ensuite, lorsque le ou la responsable des notes a fait toutes les vérifications utiles sur les notes déjà sauvegardées, il ou elle clique **sur le bouton « Soumettre »** et transmet ainsi automatiquement ces notes au secrétariat ou administration facultaire. Dès que des notes ont été soumises, pour ces notes l'enseignant e perd la possibilité de les modifier. Seul es gestionnaires de programme conservent à tout moment des droits de modification des notes soumises.

Tout comme la sauvegarde des notes, la soumission des notes peut se faire en un ou en plusieurs lots. La soumission peut donc être partielle et se dérouler en plusieurs étapes (par exemple, 50 notes soumises sur 100 notes à encoder au total). Après une soumission partielle des notes, l'enseignant⋅e peut poursuivre l'encodage pour les notes non soumises. Pour celles-ci, il peut à nouveau sauvegarder les notes en plusieurs fois avant de les soumettre.

L'enseignant e peut choisir parmi 2 justifications lorsqu'une note est manquante : absence ou tricherie. S'il n'y a pas de note, le champ sera laissé vide. Toutefois, le système convertit par défaut l'absence en 'S' (absence non justifiée) ; le gestionnaire maintiendra ou fera évoluer cet état de 'S' en 'M' en fonction de la décision du président de jury. Le ou la gestionnaire de programme peut en revanche choisir parmi 3 justifications lorsqu'une note est manquante : absence justifiée (M), absence non justifiée (S), tricherie ou plagiat (T).

La « Date de fin » indique l'échéance à laquelle cette soumission est attendue par la faculté. Cette échéance est également reprise sur la feuille de notes au format PDF.

Une fois l'ensemble des notes soumises par l'enseignant-e pour une unité d'enseignement, il ou elle reçoit un e-mail récapitulatif contenant en pièce jointe la feuille de notes au format PDF. A chaque modification des notes par le ou la gestionnaire, un nouvel e-mail est envoyé à l'enseignant-e.

3.2 Plusieurs enseignant·e·s associé·e·s à une unité d'enseignement

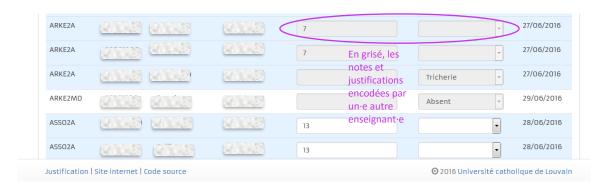
Lorsque plusieurs enseignant·e·s sont concerné·e·s par une même unité d'enseignement, un·e des enseignant·e·s porte toujours la responsabilité de l'encodage des notes : le ou la coordinateur·trice d'une équipe d'enseignants encodé·e comme telle ; sinon la première personne en ordre alphabétique des noms de famille des enseignants de cette unité d'enseignement. C'est à lui ou elle qu'il revient de s'assurer que les autres enseignant·e·s encodent les notes qui concernent leur partie de l'évaluation dans les temps impartis. Après encodage et sauvegarde des notes par les enseignant·e·s, seul·e le ou la coordinateur·trice peut soumettre ces notes. Il ou elle peut le faire en une (pour l'ensemble des notes) ou en plusieurs fois (soumission par lots).

Étape 1 : encoder

Lorsque plusieurs enseignant·e·s sont concerné·e·s par une unité d'enseignement, chacun peut compléter en ligne une partie des notes. Si des notes ont déjà été soumises par le ou la responsable des notes, ces notes apparaissent grisées et elles ne peuvent plus être modifiées par un·e autre enseignant·e (le ou la gestionnaire de programme peut, par contre, encore les modifier).

Les étudiant·e·s pour lesquel·le·s aucune note n'a encore été soumise disposent de deux cellules vides blanches. La première est destinée à la note chiffrée (sans décimale pour toute unité d'enseignement de moins de 15 crédits). La seconde est destinée à recevoir une justification éventuelle, en lieu et place de la note chiffrée. L'enseignant·e a accès à deux justifications en cas de note manquante (« Absence », « Tricherie »). S'il n'y a pas de note, le champ sera laissé vide.

Dans la colonne de droite, apparaît également la date limite pour encoder les notes d'examens.



À tout moment les notes peuvent être sauvegardées via le bouton « Sauvegarder ».

Une note erronée sera entourée d'un fin filet rouge. Tant qu'il y aura une erreur dans la liste, le bouton « Sauvegarder » est grisé et non accessible.

IMPORTANT

En cours d'encodage, l'enseignant·e veille à sauvegarder régulièrement les notes introduites dans OSIS, c'est-à-dire par exemple toutes les 5 minutes. En fin d'encodage également, il ou elle sauvegarde celles-ci. Cela lui permet de retrouver les notes encodées lors de sa prochaine connexion sur OSIS. Cependant, à ce stade, c'est-à-dire tant que les notes n'ont pas été soumises, les notes sont visibles uniquement par le ou les enseignant·es de cette unité d'enseignement mais pas encore par les gestionnaires de programme.



Par ailleurs, , l'enseignant·e qui le souhaite dispose d'une fonctionnalité de « Double encodage » (voir le point 3.4 La fonction de double encodage).

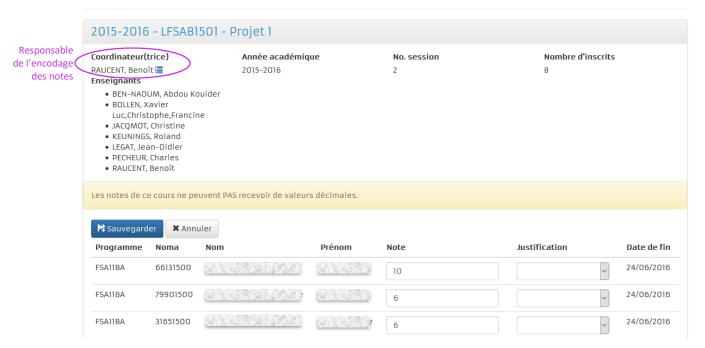
Pour éviter des erreurs, l'utilisateur·trice est invité·e soit à imprimer la liste des notes afin de les vérifier à nouveau en fin d'encodage, soit à utiliser la fonction de double encodage (voir le point 3.4 La fonction de double encodage).

Étape 2 : soumettre

Lorsque des notes ont été sauvegardées, le ou la responsable des notes pour cette unité d'enseignement (et lui ou elle seul·e) voit apparaître le bouton « Soumettre ». Tant que ce n'est pas le cas, un avertissement apparaît pour rappeler que toutes les notes sauvegardées n'ont pas encore été soumises. Une note soumise ne peut plus être modifiée que par un gestionnaire de programme.



Encodage en ligne



IMPORTANT

Une unité d'enseignement peut avoir plusieurs enseignant·e·s, mais il n'y a qu'un·e seul·e responsable de notes.

Tou·te·s les enseignant·e·s de l'unité d'enseignement peuvent encoder leurs notes et les sauvegarder, mais seul·e le ou la responsable de notes peut soumettre (en un seul lot ou en plusieurs lots) les notes encodées par lui-elle-même et par ses collègues. Pour rappel, une note soumise ne peut plus être modifiée que par un gestionnaire de programme, en secrétariat ou administration facultaire.

Actuellement EPC ne gère pas le rôle du responsable de notes, et les dispositions suivantes ont dû être prises pour le bon fonctionnement d'OSIS :

- S'il y a un·e seul·e enseignant·e => c'est cet·te enseignant·e qui est responsable.
- S'il y a plusieurs enseignant·e·s et un ou une coordinateur·trice désigné·e => c'est le ou la coordinateur·trice qui est responsable.
- S'il y a plusieurs enseignant·e·s et pas de coordinateur·trice désigné·e => c'est le ou la premier·ère en ordre alphabétique qui est responsable.

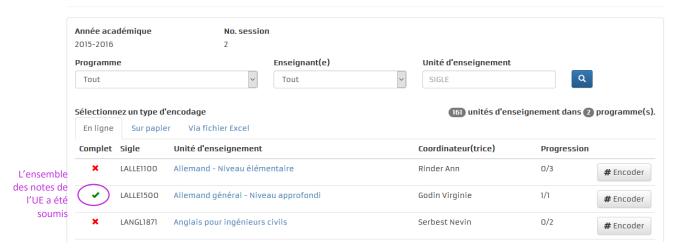
3.3 L'utilisateur-trice de type gestionnaire de programme

Encodage des notes

L'encodage des notes peut être réalisé soit par l'enseignant·e, soit cette opération est déléguée au gestionnaire de programme :

- Si c'est l'enseignant·e qui encode les notes de son unité d'enseignement, le ou la gestionnaire doit attendre qu'il ou qu'elle fasse la soumission de l'encodage réalisé pour consulter la valeur des notes. Le ou la gestionnaire voit la progression de l'unité d'enseignement évoluer : nombre de notes sauvegardées, nombre de notes soumises par rapport au total de notes attendues, barre de progression.
 - L'enseignant e peut choisir parmi 2 justifications lorsqu'une note est manquante : absence ou tricherie. S'il n'y a pas de note, le champ sera laissé vide.
 - Le système convertit par défaut l'absence en 'S' (absence non justifiée) ; le gestionnaire maintiendra ou fera évoluer cet état de 'S' en 'M' en fonction de la décision du président de jury.
- Si c'est le ou la gestionnaire qui encode les notes, il ou elle peut le faire en une ou plusieurs fois. À chaque fois qu'il ou qu'elle termine un encodage, il ou elle sauvegarde les données. Le ou la gestionnaire de programme peut choisir parmi 3 justifications lorsqu'une note est manquante : absence justifiée (M), absence non justifiée (S), tricherie ou plagiat (T). S'il n'y a pas de note, le champ sera laissé vide. Par ailleurs, le ou la gestionnaire dispose d'une fonctionnalité de « Double encodage » (voir le point 3.4 La fonction de double encodage).

Encodage des notes



IMPORTANT

En cours d'encodage, l'utilisateur·trice veille à sauvegarder régulièrement les notes introduites dans OSIS, c'est-à-dire par exemple toutes les 5 minutes. En fin d'encodage également, il ou elle sauvegarde celles-ci. Cela lui permet de retrouver les notes encodées lors de sa prochaine connexion sur OSIS.

Il peut être également utile pour un ou une gestionnaire de programme d'imprimer une feuille de notes au terme de son travail d'encodage afin de conserver une trace des notes qu'il ou elle a effectivement encodées à une date donnée.

Modification des coordonnées administratives d'un programme d'étude affichées sur la feuille de notes

Les coordonnées administratives pour un programme d'étude peuvent être consultées ou modifiées par le ou la gestionnaire. Ces informations sont reprises sur la feuille de notes.

Le ou la gestionnaire sélectionne tout d'abord le programme d'étude concerné via les menus suivants : « Catalogue de formation » / « Programmes ». Il ou elle peut utiliser des critères de sélection pour afficher le programme d'étude souhaité.



Lorsque le ou la gestionnaire clique sur un programme d'étude, les informations sur l'entité administrative responsable sont indiquées dans l'onglet « Identification ».

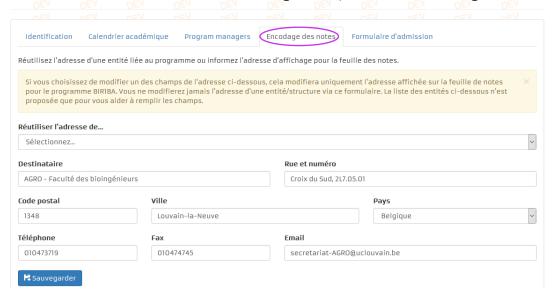


Pour modifier ces informations, le ou la gestionnaire choisit l'onglet « Encodage des notes ». Cette interface permet uniquement de modifier <u>dans l'application OSIS</u> les coordonnées administratives pour le programme d'étude sélectionné. Ces coordonnées sont présentées sur la feuille de notes.

Attention : La modification des coordonnées d'une entité administrative d'un programme d'étude <u>impacte uniquement l'affichage des coordonnées sur la feuille de notes</u>. Ce formulaire ne modifie donc pas les coordonnées officielles d'une entité.

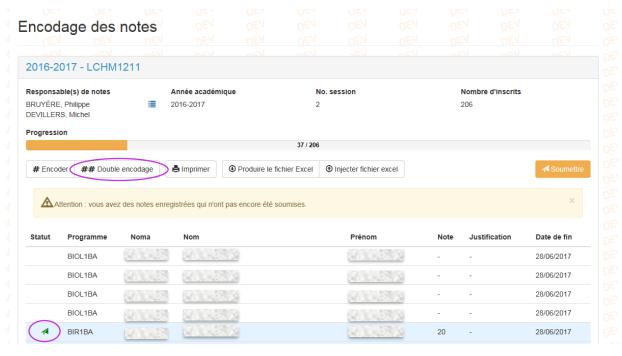
La liste déroulante « Réutiliser l'adresse de ... » permet de faciliter l'encodage de l'adresse à partir de données préexistantes.

BIR1BA - Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur



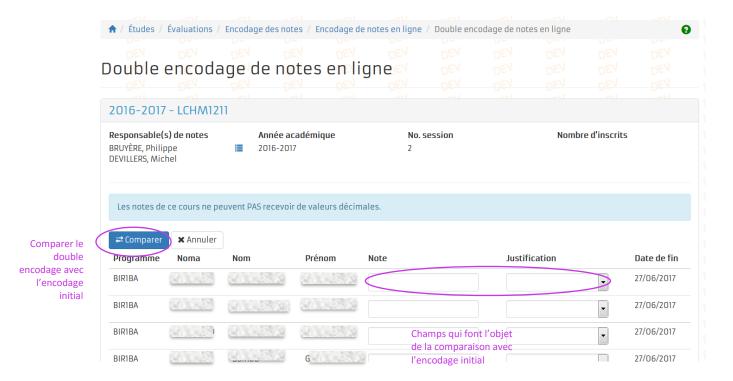
3.4 La fonction de double encodage

Si l'utilisateur trice souhaite réaliser un « Double encodage » pour valider un premier encodage, il ou elle sélectionne l'onglet « En ligne », clique sur une unité d'enseignement puis sur le bouton « Encoder ». Ensuite, il ou elle lui suffit de cliquer sur le bouton « Double encodage » et une fenêtre lui est proposée pour réaliser ce double encodage.



L'ensemble des notes de l'UE ont été encodées

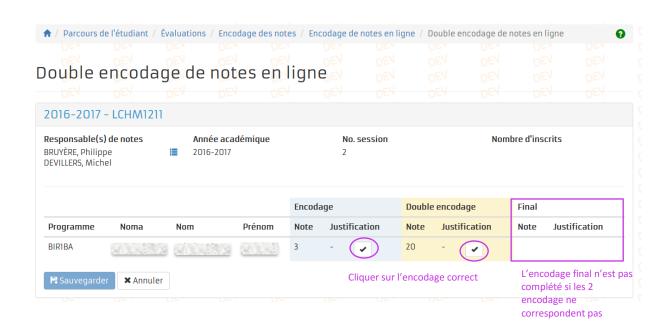
L'écran de double encodage est comparable à celui de l'encodage simple. Il présente néanmoins un bouton supplémentaire : « Comparer » qui compare les champs « Note » et « Justification » avec l'encodage initial.



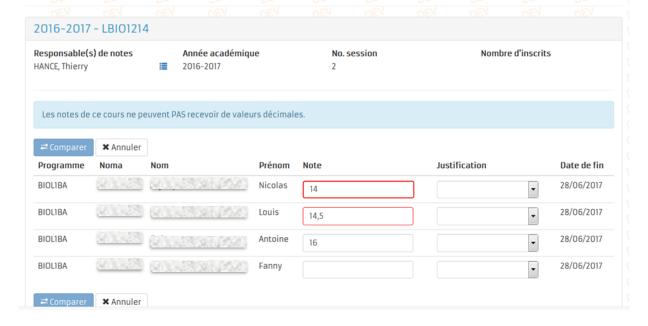
En actionnant le bouton « Comparer », deux colonnes apparaissent : l'encodage initial sur fond bleu et le double encodage sur fond jaune. Si les champs « Note » et « Justification » sont identiques la dernière colonne intitulée encodage « Final » est complétée. Pour sauvegarder l'encodage final, l'utilisateur·trice clique sur « Sauvegarder ».



Par contre, lorsque l'encodage initial (sur fond bleu) ne correspond pas au double encodage (sur fond jaune), la colonne encodage « Final » n'est pas complétée. Pour la compléter, l'utilisateur·trice doit sélectionner entre l'encodage initial et le double encodage celui qui est correct.



Double encodage de notes en ligne

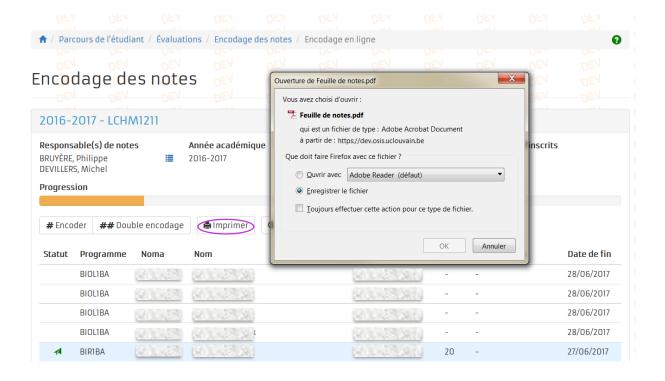


Une note de format erronée sera entourée d'un fin filet rouge. Une note différente de l'encodage initial sera immédiatement entourée d'un filet rouge épais. Tant qu'il y aura une erreur de format dans la liste, le bouton « Comparer » est grisé et non accessible.

La comparaison peut s'effectuer sur un sous-ensemble de la liste affichée à l'écran.

4. L'encodage papier

L'onglet « Sur papier » permet à l'utilisateur-trice d'imprimer les feuilles de notes de ses unités d'enseignement. L'enseignant-e peut alors les compléter manuellement et les renvoyer aux gestionnaires de programme concerné-e-s. Le ou la gestionnaire de programme utilise ensuite l'application OSIS pour encoder les notes transmises par l'enseignant-e.





Université catholique de Louvain

Feuille de notes

Coordonnées de l'enseignant∙ e responsable des notes Responsable du cours : Hoang Hang Rue du Compas 1 bte L6.09.01 1348 Louvain-la-Neuve AGRO - Faculté des bioingénieurs Croix du Sud, 2L7.05.01 1348 Louvain-la-Neuve Téléphone : 010473719 - Fax : 010474745

Email: secretariat-AGRO@uclouvain.be

Coordonnées de l'entité administrative

Informations sur l'unité d'enseignement Date de délibération : 27/01/2017 Année académique : 2016-2017 - Session : 1 LBIO1231A : Compléments de biologie animale Programme : BIR1BA (101 étudiants)

Noma	Nom	Prénom	Note	Justification
51571400	Arbalestrie	Bryan		
34091500	Bailly	Nicolas		
14071400	Bastin	Lore-Anne		
54891500	Bastogne	Bérengère		
35871300	Bemelmans	Nathan		
21111500	Biot	Nicolas		
28521500	Bistiaux	Marine		
35021500	Boumal	Thomas		
44591400	Bourgois	Nicolas		
59621300	Brassart	Boris		
54151500	Carlier	Archibald		
40361400	Chantraine	Constance		
97921500	Cravau	Eloïse		
18431500	Daphnis	Thomas		
75801500	Daxhelet	Nicolas		
08261500	Deblander	Fanny		
65031400	De Bruille	Thomas		
49671400	Debruxelles	Laurentine		
61021400	De Caevel	Camille		
37531400	de Fabribeckers de Cortils de Grâce	Cédric		
48011400	Dehaeseleer	Nicolas		
73361500	de Halloy de Waulsort	Antoine		
70011400	Dehem	Margot		
41981500	De Jaeger	Clémence		

sion des notes auprès du gestionnaire administratif Signature

Légende pour le champ 'Justification': A=Absent, T=Tricherie, ?=Note manquante Légende pour le champ 'Note chiffrée': 0 - 20 (0=Cote de présence) Attention : décimales non autorisées pour ce cours

Conformément aux articles 104, 109 et 111 RGEE (Règlement Général des Examens) disponible au lien suivant : https://www.uclouvain.be/enseignement-reglements.html

Page 1 - Date d'impression : 20/12/2016

Date d'impression de la feuille de notes au format PDF

IMPORTANT

Il peut être également utile pour un ou une gestionnaire de programme d'imprimer une feuille de notes au terme de son travail d'encodage afin de conserver une trace des notes qu'il ou elle a effectivement encodées à une date donnée.

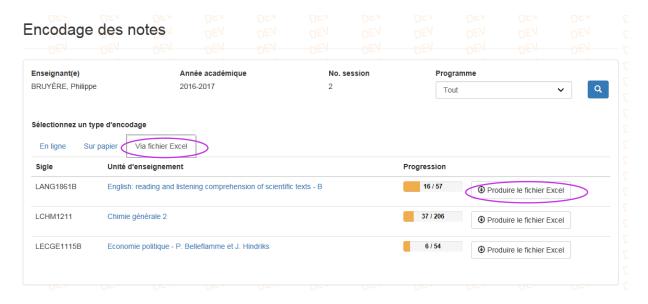
Le nombre d'étudiants mentionné sur la feuille de notes correspond au nombre d'étudiants du programme d'étude qui sont inscrits à l'examen.

5. L'encodage par importation de notes contenues dans un fichier Excel

Chaque enseignant peut produire un fichier Excel à remplir.

Par contre, seul·e l'enseignant·e coordinateur·trice (responsable de notes) et le ou la gestionnaire de programme ont le droit d'injecter des notes via un fichier Excel , éventuellement reconstitué à partir de plusieurs données présentes dans les fichiers Excel de ses collègues, ce à des fin de consistance des données.

Pour cela, l'utilisateur·trice passe par l'onglet « Via fichier Excel » et sélectionne le bouton « Produire le fichier Excel » en face d'une unité d'enseignement.



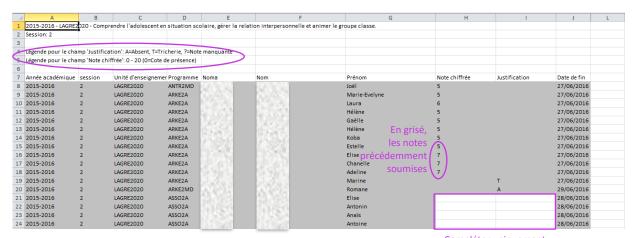
Un fichier Excel est ainsi généré. Il présente la même structure que celle de l'interface pour l'encodage en ligne. Si des notes ont déjà été soumises, elles apparaîtront dans des cases grisées. Dans la liste, les étudiant·e·s sont trié·e·s par programme et puis par nom. Ce fichier est préformaté pour la réimportation des notes.

IMPORTANT

Le contenu des zones grisées ne peut en aucun cas être modifié faute de quoi l'importation des notes vers OSIS sera refusé par le système. Par contre, l'ordre de lignes peut être modifié.

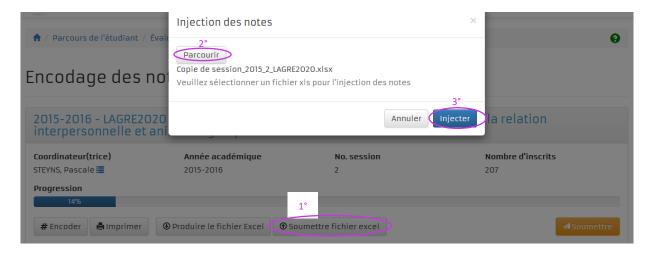
Seules les colonnes « Note chiffrée » et « Justification » peuvent donc être complétées. Les notes doivent être des valeurs chiffrées sans décimales (pour autant qu'il s'agisse d'une unité d'enseignement de moins de 15 crédits).

Par ailleurs, des ajouts peuvent être apportés au fichiers hors de ces zones : des feuilles Excel peuvent être rajoutées dans le fichier et les autres colonnes du tableau (colonnes k et suivantes) peuvent également être utilisées, par exemple pour des calculs intermédiaires. Cela n'a pas d'impact sur la réimportation des données. De même, l'ordre de lignes peut être modifié, par exemple en filtrant et en triant les données.



Compléter uniquement les cases blanches des 2 colonnes

Une fois les notes encodées dans le fichier Excel généré par OSIS, il suffit de le réinjecter dans le système en utilisant la fonction « Soumettre un fichier Excel », après l'avoir sauvé sur le disque dur de l'ordinateur utilisé. OSIS demande alors de sélectionner le fichier Excel à utiliser via le bouton « Parcourir ». Ensuite, le bouton « Injecter » lance l'importation des données vers OSIS. Au terme de l'injection des données, OSIS envoie un rapport sur les résultats de l'opération.



Remarque: Il est possible d'importer des notes dans le fichier fourni par OSIS au départ d'un autre fichier de notes (par exemple un fichier Contest¹ contenant les résultats à un examen QCM) en utilisant la fonction « RECHERCHEV » d'Excel. Cette fonction est assez simple d'utilisation mais nécessite préalablement un « nettoyage » conséquent du fichier source contenant les notes d'examen à récupérer. Un podcast à ce sujet est disponible sur le site OSIS : www.uclouvain.be/osis.

¹ La cellule d'appui à l'évaluation par QCM du Louvain Learning Lab propose un accompagnement pédagogique à la conception d'items, un soutien logistique à la correction automatisée d'examens QCM et un accompagnement à l'analyse statistique de la qualité de l'évaluation par QCM. Le logiciel de conception et de correction automatisée d'examens QCM utilisé est Contest. Il fournit les résultats à l'examen sous forme de fichier Excel.

6. Soumission de l'encodage et e-mail de confirmation à l'enseignant-e

Une fois l'ensemble des notes soumises dans OSIS, que ce soit par le ou la responsable des notes pour une unité d'enseignement ou par le ou la gestionnaire, et ce quel que soit le moyen utilisé (fichier Excel ou encodage en ligne), chaque enseignant-e de l'UE reçoit un e-mail récapitulatif contenant en pièce jointe la feuille de notes au format PDF. A chaque modification des notes par le ou la gestionnaire, un nouvel e-mail est envoyé à l'enseignant-e.

Si ultérieurement des notes sont modifiées par le ou la gestionnaire de programme, il appartient à l'enseignant·e qui le souhaite de s'informer auprès du ou de la gestionnaire sur l'origine de cette modification. Celles-ci sont toutes conservées dans le système OSIS et peuvent être retrouvées par les informaticiens du SGSI.

7. Outils spécifiques au rôle de gestionnaire facultaire

7.1. Modification des coordonnées d'une entité administrative d'un programme

La modification des coordonnées d'une entité administrative d'un programme d'étude impacte uniquement l'affichage des coordonnées <u>sur la feuille de notes</u>. Cela ne modifie donc pas les coordonnées officielles d'une entité/structure (cela ne modifie pas les informations dans EPC). Par ailleurs, la liste déroulante « Réutiliser l'adresse de... » permet de faciliter l'encodage de l'adresse à partir des données préexistantes.

7.2. Définition des échéances pour les sessions de l'année académique en cours

Au cours d'une année académique, trois sessions d'examen sont organisées. La session 1 en janvier, la session 2 en juin et la session 3 en septembre.

7.3. Attribution du rôle de gestionnaire à un·e utilisateur·trice Bientôt disponible.

7.4. Attribution du rôle de responsable de notes pour une unité d'enseignement Bientôt disponible.